



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Pôle Développement

Service Entreprendre

Affaire suivie par : Estelle DEDOURGE

Tél. : 03 21 74 87 44

estelle.dedourge@mairie-heninbeaumont.fr

À Hénin-Beaumont, le **26 AOUT 2026**

Objet : Appel à candidatures dans le cadre du salon des Séniors

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la manifestation « Salon des Séniors », qui se déroulera le lundi 5 octobre 2026 à la salle de l'Abbaye, la commune d'Hénin-Beaumont met à disposition plusieurs emplacements sur le domaine public.

Dans le cadre de cette manifestation, la Ville souhaite permettre à différents acteurs locaux de présenter leurs activités, leurs produits, leurs services et leurs actions auprès du public. Soit environ 50 stands d'exposition de 2 mètres chacun, comme suit :

- 10 stands dédiés à des artisans et commerçants ;
- 12 stands dédiés à des associations ;
- 8 stands dédiés aux services à la personne ;
- 1 pôle destiné à la restauration et buvette tenu par une association ;

Ces lieux constituant des dépendances du domaine public, et afin de se conformer à la législation en vigueur (l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1er juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public), un dossier de candidature a été mis en place pour ces espaces d'exposition. Vous le trouverez en pièce jointe à ce courrier.

Le dossier sera évalué selon les critères suivants :

- 50% sur l'expérience professionnelle, la qualité et la conformité de l'activité avec la thématique du Salon des Séniors ;
- 30% pour l'assiduité et le sérieux des commerçants ;
- 20% pour la diversité et complémentarité des activités proposées.





Hénin-Beaumont

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les produits que vous souhaitez commercialiser ou l'activité que vous représentez, mais vous avez également la possibilité de faire des propositions d'articles qui seront appréciés par la commission de sélection.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives présentant vos articles en illustrant les outils de votre prestation.

Attention, les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier de refus le cas échéant. Les places vacantes seront librement attribuées par les organisateurs.

Dossier complet à retourner avant le vendredi 11 septembre 2026 à 12h, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
62110 HENIN BEAUMONT
ou par mail à : pole.entreprendre@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Steeve BRIOIS,

Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais

